



Assemblée Générale 28 & 29 avril 2021

Rapport moral du Président Gérard Génichon



Rapport moral du Président.

La campagne de chasse 2020-2021 laissera un triste souvenir dans nos mémoires de chasseurs et d'une façon plus générale dans la mémoire de tous du fait de la pandémie qui a totalement désorganisé nos façons de vivre et de penser.

En ouverture de ce rapport, je m'incline devant la mémoire de nos disparus, en particulier Messieurs Bruno de la Selle, infatigable animateur de l'Association des Chasseurs de Petit Gibier et André Wibaux, Président des pisciculteurs. Je salue aussi la mémoire de tous les chasseurs disparus et leurs familles car ce contexte si particulier favorise le cloisonnement, l'isolement et l'absence d'information.

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas d'assemblée générale plénière avec ses rituels ; la remise des médailles, les questions à l'administration, les revendications des uns et des autres mais aussi les applaudissements de ceux qui nous font confiance, qui nous soutiennent et que je remercie vivement au nom du conseil d'administration.

Cette campagne a été marquée par une série de difficultés qu'il a fallu résoudre au fil des jours en fonction des décisions ministérielles et de leurs déclinaisons locales.

C'est au nom des missions de service public de la Fédération que nous avons pu maintenir la régulation des sangliers et la réalisation du plan de chasse des cervidés alors que beaucoup d'autres activités sportives demeuraient interdites. Au fil des arrêtés préfectoraux nous nous sommes efforcés de préserver les intérêts des chasseurs en faisant valoir notre mission de service public de régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et de la réalisation des plans de chasse cervidés.

Quant au petit gibier, la circulaire de Madame Abba, secrétaire d'état chargée de la chasse, nous a permis de regagner un temps de chasse afin de soulager les éleveurs de gibier qui n'avaient pu écouler leurs productions. Quelques voix se sont élevées contre cette mesure mais reconnaissons que bien des chasses ont recours au gibier d'élevage et que la survie de ces professionnels conditionne aussi la survie des chasses communales et d'un grand nombre de chasses de particuliers. De toutes façons, personne n'était obligé de chasser mais cette disposition permettait de le faire sans hypothéquer l'avenir.

En ce qui concerne le grand gibier nous remercions très sincèrement les chasseurs qui, malgré les contraintes du couvre-feu et malgré l'absence de convivialité, ont maintenu leur activité pour s'efforcer de réaliser les plans de chasse et aussi de contrôler la population des suidés qui causent toujours plus de dégâts en mettant en péril, à moyen terme, l'existence de nos fédérations.

La couleur verte, symbole de l'espérance, dissimule derrière son image sympathique, des courants de pensée qui le sont beaucoup moins, les plus extrêmes n'étant pas sans rappeler « les scientifiques » du parti Nazi aux tristes expériences n'hésitant pas à sacrifier des vies humaines au prétexte de recréer une forêt originelle ou l'homme n'aurait pas sa place !

Heureusement la grande majorité des naturalistes ne sont pas des adversaires forcenés de la chasse et peuvent se retrouver à nos côtés pour des actions de protection, de rétablissement des habitats de la faune sauvage, de la réfection des mares et des zones humides en général.

L'année 2021 devrait être l'année de la haie dans les programmes officiels et la Fédération des Chasseurs qui pratique la création de haies depuis des années sera forcément partenaire de cette initiative mais pas à n'importe quelle condition !!! vouloir planter et subventionner de nouvelles haies c'est bien mais il faut avant tout préserver celles qui existent déjà et tout particulièrement celles qui bordent les chemins communaux et qui sont le plus souvent constituées d'un talus bordé d'un fossé. Si on peut ajouter à ce type de haies une bande enherbée non traitée et donc favorable aux insectes indispensables aux jeunes oiseaux alors la partie sera bien engagée !!!

C'est dans cet esprit que la campagne de notre président Willy Schraen concernant la réhabilitation des chemins ruraux prend toute son importance et tous les chasseurs devraient interpeller leurs élus, proches ou lointains, sur ce sujet. Certes, l'entretien des haies pose un problème financier aux agriculteurs mais sans renier le nécessaire et spectaculaire progrès du machinisme agricole, il faut cesser de tailler en brosse les haies et d'araser les bas-côtés au moment où la nidification des oiseaux commence.

Mais si l'année de la haie ne devait être qu'une opération de bonne conscience, qu'un arrosage financier forfaitaire pour les exploitants engendrant des haies squelettiques et transparentes alors tout ce déballage médiatique ne serait qu'un « enfumage » sans aucun bénéfice pour la faune sauvage. C'est pourquoi les chasseurs du Boischaut sud, en particulier, doivent s'intéresser de très près au projet de Parc Régional dans cette région naturelle s'ils ne veulent pas être tenus à l'écart des décisions concernant l'avenir de leur lieu de séjour et tout particulièrement de la pratique de la chasse.

En conclusion de ce rapport je tiens à remercier tous les acteurs du monde de la chasse et en premier lieu le personnel administratif souvent submergé de coups

de téléphone parfois très désagréables ! Par chance, la directrice de la Fédération habite à proximité de notre siège et elle a assurée quotidiennement sa mission au service des chasseurs. Merci également à tous nos bénévoles, aux estimateurs de dégâts et aux louvetiers.

Les techniciens ont maintenu leurs missions de contacts, distribuant les clôtures, assurant les formations et tout particulièrement celle du permis de chasser qui, grâce à la collaboration de l'Office Français de la Biodiversité, a pu se dérouler normalement. Mais d'une façon générale nous étions un peu comme un coureur cycliste qui doit se contenter de faire du vélo d'appartement pendant toute la saison !

Le magnifique outil de découverte environnementale du Plessis auquel Xavier Legendre avait consacré beaucoup de son énergie est resté bien peu utilisé.

Les comptages grand gibier ont été suspendus du fait de la pandémie, heureusement l'étude des mâchoires et la présentation des trophées ont permis un suivi correct de l'évolution des populations de cervidés.

Le salon de la chasse n'a pas pu se tenir pour la seconde année consécutive, là aussi l'absence de cet événement essentiel se fait ressentir car il nous prive des contacts primordiaux avec tous les acteurs du monde rural et le grand public qui découvre souvent, à cette occasion, la réalité de notre passion.

Il nous faut cependant nous armer de courage et de confiance, malgré les difficultés du moment, la chasse continuera car elle est légale, légitime et indispensable.

Hier avait lieu la journée mondiale contre la pêche ! demain, la fondation Brigitte Bardot va lancer la campagne pour l'interdiction de la chasse ! A quand la journée pour la défense des champignons ?

La campagne 2021-2022 va bientôt reprendre avec son lot d'espoirs et de difficultés mais, à vrai dire, elle m'inquiète beaucoup moins que la campagne 2041-2042 ! Nous avons le devoir de tout faire pour que le bonheur que nous a apporté l'activité cynégétique soit également partagé par les générations à venir : alors oublions nos querelles et construisons ensemble une chasse durable dans une nature durable pour un bonheur durable.

Gérard Génichon